

# DOSSIER DE PRESSE



CONFERENCES · ANIMATIONS · EXPOSITIONS · SPECTACLES · CINÉ-DÉBAT · PORTES OUVERTES

Plus de 1 200 événements dans toute la France pour s'informer et débattre sur la santé mentale

*Sous le patronage de Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé*

Collectif national des SISM  
11, rue Cabanis  
75014 Paris



Contact Presse : 01 45 65 77 24 / [sism.contact@gmail.com](mailto:sism.contact@gmail.com) Site internet : [www.semaine-sante-mentale.fr](http://www.semaine-sante-mentale.fr)

# SOMMAIRE

|                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| LES SISM, QU'EST-CE-QUE C'EST ? .....                       | 3  |
| LA SANTÉ MENTALE : DE QUOI PARLE-T-ON ? .....               | 5  |
| LA SANTÉ MENTALE : QUELQUES CHIFFRES.....                   | 6  |
| LES SISM, EN QUELQUES CHIFFRES .....                        | 4  |
| THEME 2019 : « SANTÉ MENTALE A L'ERE DU NUMERIQUE » .....   | 7  |
| LES CHIFFRES DE LA SANTE MENTALE A L'ERE DU NUMERIQUE ..... | 9  |
| COLLECTIF NATIONAL DES SISM.....                            | 11 |
| ANNEXES .....                                               | 17 |
| CONTACTS RESSOURCES EN RÉGIONS .....                        | 18 |



## LES SISM, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Créée en 1990, les Semaines d'Information sur la santé mentale est un événement annuel qui s'adresse au grand public, afin d'ouvrir le débat sur les questions de santé mentale.

Chaque année pendant 2 semaines en mars, associations, citoyens et professionnels se mobilisent et organisent des manifestations d'information et de réflexion (ciné débat, conférence, théâtre, atelier découverte, concert, portes ouvertes etc...) dans toute la France.

**En 2018 plus de 1 200 événements organisés avec :**

### 5 objectifs

**SENSIBILISER** le public aux questions de Santé mentale.

**INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.

**RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.

**AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.

**FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

## LES SISM, EN QUELQUES CHIFFRES

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont une manifestation gratuite et ouverte à tous, relayée par de nombreux acteurs partout en France. On doit sa création à l'Association française de psychiatrie (AFP) en 1990. Le Collectif national des SISM regroupe 24 partenaires qui impulsent des actions, relayent l'information et se mobilisent sur le terrain.

### 2 SEMAINES...

C'est la durée des SISM depuis 2014.

### Plus de 1 200 ÉVÈNEMENTS...

... se déroulent chaque année sur l'ensemble du territoire : conférences, ciné-débat, parcours urbain, journées portes ouvertes, marche pour la santé mentale, expositions, pièces de théâtre, atelier de lecture, randonnée, atelier découverte ...

### 5000 PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES...

... informent, exposent, expliquent, répondent aux questions : psychiatres, proches, usagers, infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, journalistes, élus locaux, artistes etc.

### 66 MILLIONS DE PERSONNES...

... peuvent ainsi s'informer sur la santé mentale.

D'année en année, la participation et l'intérêt du public et des professionnels pour les SISM se confirment et se développent. Les élus locaux sont de plus en plus impliqués dans l'organisation de ces actions, via les Conseils locaux de santé mentale ([CLSM](#)).

Les événements 2019 seront disponibles sur l'Agenda du site national à partir du mois de janvier :

[www.semaine-sante-mentale.fr](http://www.semaine-sante-mentale.fr) – RUBRIQUE « LES EVENEMENTS »

### Contact Presse

Julia Savalli

01 45 65 77 24

[sism.contact@gmail.com](mailto:sism.contact@gmail.com)

Retrouvez tous les événements sur le site :

[www.semaine-sante-mentale.fr](http://www.semaine-sante-mentale.fr)

Suivez l'actualité sur



@SISMFrance



@Sism\_Officiel

## LA SANTÉ MENTALE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

### « Il n'y a pas de santé sans santé mentale », OMS

La santé mentale est une composante importante de notre santé. C'est la recherche permanente d'un équilibre entre toutes les dimensions de notre vie : émotionnelle, psychique, physique, sociale, spirituelle, économique. Notre santé mentale est influencée par nos conditions de vie (logement, activité, ressources, etc.), les événements marquants de notre vie (rencontres, deuils, séparations, etc.), la société dans laquelle nous vivons et nos valeurs personnelles.

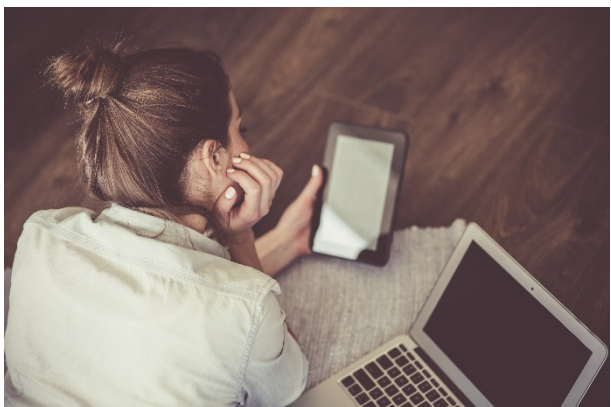
### La santé mentale n'est pas seulement l'absence de troubles psychiques

En effet, une personne peut vivre avec des troubles psychiques et ressentir un bien-être mental global, avoir des relations sociales satisfaisantes, une activité épanouissante, une bonne estime personnelle.

On définit la santé mentale comme un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté.

Pour définir la santé, l'OMS souligne dans sa constitution la dimension positive de la santé mentale : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Source [OMS, 2014](#)



Est appelé santé mentale le domaine de la santé publique regroupant l'ensemble des modalités de prise en charge de la souffrance psychique. Ce domaine est non seulement vaste mais en progression constante. Il regroupe en effet sur un premier pôle, les troubles psychiatriques sévères dont s'est toujours occupée la psychiatrie de secteur, et sur le second, en extension permanente, le cadre du « développement personnel » et de la « santé mentale positive. »

**Qu'est-ce que la santé mentale ? Nicolas Dissez. Journal français de psychiatrie, 2006**

## LA SANTÉ MENTALE, EN QUELQUES CHIFFRES

En France, 1 personne sur 5 risque de connaître un trouble psychique au cours de sa vie (dépression, anxiété, addiction, trouble alimentaire, trouble schizophrénique, trouble bipolaire...)¹

### Au 3<sup>e</sup> rang des maladies les plus fréquentes

Les troubles psychiques se situent après le cancer et les maladies cardio-vasculaires.

**Sans distinction d'âge, de sexe ou de milieu social**, les troubles psychiques et les épisodes de souffrance psychique nous concernent tous. Ils sont associés à une forte mortalité. **Première cause d'invalidité et d'arrêts de longue durée.**

#### Principales prévalences²

- Anxiété généralisée : 13%
- Episode dépressif : 11%
- Syndrome d'allure psychotique : 2,8%
- Risque suicidaire élevé : 2%

### Près de 110 milliards d'euros par an³

C'est le montant des dépenses pour les troubles psychiques, en France.

Il se répartit notamment entre :

- **65,1 Md€** : perte de qualité de vie
- **24,4 Md€** : perte de productivité
- **13,4 Md€** : secteur sanitaire (chiffre proche de la dépense pour le cancer, 8% des dépenses nationales de santé)
- **6,3 Md€** : secteur social et médico-social
- **2.2 Md€** : médicaments

Le coût informel des pathologies mentales est bien supérieur aux dépenses formelles directement engagées pour la psychiatrie.

« Par méconnaissance, les maladies mentales font peur. Les malades et leur famille en souffrent quotidiennement. La stigmatisation dissuade des personnes atteintes de consulter un spécialiste, retarde ainsi le diagnostic et augmente les effets des maladies mentales sur les personnes et la société. »

**Denys Robiliard**  
Député du Loir-et-Cher Rapporteur de la  
Mission Santé mentale et psychiatrie

« La santé mentale constitue un enjeu de santé majeur : 1 personne sur 5 sera un jour atteinte d'une maladie psychique. Classés au 3<sup>e</sup> rang des maladies après les cancers et les pathologies cardiovasculaires, les troubles psychiques et les maladies mentales tiennent une place importante dans la vie d'au moins ¼ de la population française, compte tenu de leurs conséquences sur l'entourage immédiat des patients »

**Michel Laforcade**  
Directeur de l'ARS Nouvelle Aquitaine  
Rapporteur de la Mission Santé mentale

¹ Rapport de la Cour des Comptes sur l'organisation des soins psychiatriques, 2010

² Enquête Santé mentale en population générale, 36.000 français de plus de 18 ans interrogés, 2004

³ Le coût de la psychiatrie en France, Karine Chevreul, 2012

## THEME 2019 : « SANTÉ MENTALE A L'ERE DU NUMERIQUE »

Depuis la démocratisation d'internet dans les années 1990, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont touché toutes les sphères de notre société. La santé mentale est aussi concernée par ce virage numérique. En plus d'assister au développement exponentiel d'outils divers et variés, nous constatons que le numérique a un impact global sur la santé mentale.

Les usages d'internet ont fait évoluer aussi bien notre santé mentale que notre vision de la santé mentale. Immense plateforme d'informations, espace de partage des savoirs et de démocratisation de la connaissance, le web est aussi un lieu idéal pour favoriser l'entraide via les réseaux sociaux et les blogs d'utilisateurs. Ces outils encouragent le développement de nouvelles formes d'empowerment des personnes. Autant de supports pour aller vers le mieux-être de chacun et le rétablissement des usagers en psychiatrie.

Au-delà d'internet, les multiples technologies disponibles sont désormais employées au service de la santé mentale. On parle alors de la e-santé mentale, que l'OMS définit comme « les services du numérique au service du bien-être de la personne » et qui englobe notamment :

- Les applications de santé et de bien-être pour les patients et les citoyens en général : suivi de traitement, hygiène de vie, objets connectés, etc.
- Les nouveaux outils numériques au service des pratiques médicales et de la prévention : consultations et aide à distance, réalité virtuelle appliquée aux soins, intelligence artificielle (algorithmes par exemple), jeux vidéo éducatifs, etc.
- La formation en santé : MOOC, e-learning, etc.
- Les blogs, réseaux sociaux et forums.

Mais l'évolution des usages des technologies de l'information et de la communication peut aussi être une source potentielle de mal-être : cyberharcèlement aux conséquences parfois dramatiques, cyberdépendances (aux écrans, aux jeux vidéo, etc.) à tous les âges de la vie.

A cela vient s'ajouter une vigilance particulière nécessaire face à la surproduction et la surconsommation d'informations (infobésité) de qualité variable. Le décryptage et le filtrage des contenus relatifs à la santé mentale nécessitent une réelle pédagogie pour sensibiliser les utilisateurs et les accompagner vers la maturité digitale.

Au cours de cette 30<sup>e</sup> édition des Semaines d'information sur la santé mentale, les questions suivantes seront abordées, lors de manifestations organisées dans toute la France :

- Comment s'y retrouver parmi les dispositifs d'e-santé ? Quels sont leurs bénéfices ? Leurs risques ? Leur rôle dans la prévention des troubles de santé mentale ? Quel est leur intérêt dans l'accompagnement des personnes concernées par les troubles psychiques ? Sont-ils des outils de substitution ou de complémentarité ? Quelles sont les conséquences sur la relation soignant/soigné ?
- Comment les TIC peuvent-elles influencer sur notre bien-être psychique ? Quels sont les problèmes liés à l'usage de ces technologies ? Comment soigner/lutter contre les cyberaddictions ? Comment éviter les cas de cyber-harcèlement ?
- Comment s'assurer de la qualité et de la véracité de l'information ? Comment éduquer les personnes au décryptage de l'information en santé et de ses sources ? Comment développer l'esprit critique des utilisateurs ? Comment éviter la propagation de rumeurs (« *fake news* ») ?
- Quel est l'impact des médias numériques sur la représentation des personnes concernées par les troubles psychiques ?
- Comment les réseaux sociaux ont-ils permis la libération de la parole de l'utilisateur et l'entraide entre pairs ? Quelle est l'importance des TIC dans l'*empowerment* et la citoyenneté ?
- Quelles compétences sont nécessaires pour l'utilisation des outils et services de e-santé mentale ? Comment développer la littératie en e-santé mentale des usagers, aidants et professionnels ? Comment combler la fracture numérique ?
- Comment impliquer les usagers dans le développement des outils d'e-santé afin qu'ils répondent à leur besoins ?
- Qu'est-ce que le repérage des troubles psychiques ou des situations à risque grâce à l'intelligence artificielle ? Quels sont ses avantages et ses inconvénients ?
- Où en sont le gouvernement, le législateur et l'assurance maladie avec la e-santé ?
- Comment évaluer la qualité des outils de e-santé ? Quels sont les intérêts de la labellisation ?
- Quels sont les risques pour les données personnelles des utilisateurs ? Comment et pourquoi les protéger ?

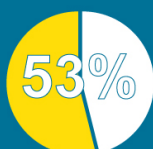


# Santé mentale à l'ère du Numérique

du 18 au 31 mars 2019

## LES USAGES D'INTERNET

### Internaute



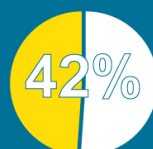
Monde



France



### Utilisateurs réseaux sociaux



## INTERNET ET SANTE



69%

des français utilisent  
internet pour les  
questions de santé



1/3

de ces  
« internautes santé »  
consultent les forums

## E-SANTE MENTALE



10 000

applications mobiles  
en santé mentale  
dans le monde



Taux d'utilisation  
en France  
= 1%

### Sources :

- Le Digital en France en 2018, We are social et Hootsuite
- Baromètre Santé 2014, Santé publique France
- Centre de télépsychiatrie au Danemark, 2018
- Projet européen eMEN, Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS), 2016

Pour en savoir plus :

[www.semaines-sante-mentale.fr](http://www.semaines-sante-mentale.fr)

## Mode d'emploi

L'infographie peut être diffusée librement sous réserve d'aucune modification et d'une mention de la source : Collectif national des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM). Elle peut par exemple venir illustrer un article ou une publication sur les réseaux sociaux.

## Sources de l'infographie

A ce jour il existe peu de données probantes à grande échelle concernant la santé mentale et le numérique, car l'évaluation est encore balbutiante. C'est pourquoi nous avons choisi de n'illustrer que quelques données solides qui font sens.

- [« Le Digital en France en 2018 »](#), We Are Social et Hootsuite, janvier 2018
- *Baromètre Santé 2014 de l'Inpes/Santé publique France*. Résultats présentés lors des Journées de la prévention et de la santé publique par Jean-Baptiste Richard, Chargé d'études et de recherche : [« Quelle utilisation d'Internet dans la recherche d'informations santé ? »](#)
- Centre de télépsychiatrie au Danemark, [Telepsykiatrisk Center](#), 2018
- Projet européen de e-santé mentale [« e-MEN »](#), 2016



## COLLECTIF NATIONAL DES SISM

Association des établissements participant au service public de santé mentale (ADESM) • Advocacy France • Association française de psychiatrie (AFP) • Association des Maires de France (AMF) • Association nationale des psychiatres Présidents ou Vice-présidents des commissions médicales d'établissement des centres hospitaliers (ANPCME-CME) • Association nationale des maisons des adolescents (ANMDA) • Réseau documentaire en santé mentale (ASCODOCPSY) • Centre collaborateur de l'organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS, Lille, France)/EPSM Lille-Métropole • Centre national audiovisuel en santé mentale (CNASM) • Ecole des parents et des éducateurs (EPE) d'Ile-de-France • Association élus, santé publique et territoires (ESPT) • Fédération française des psychologues et de psychologie (FFPP) • Fédération française de psychiatrie (FFP) • Fédération nationale des associations liées aux troubles des conduites alimentaires (FNA-TCA) • Fédération des acteurs de la solidarité • Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie (FNAPSY) • Mutualité française d'Ile-de-France • Mutuelle générale de l'Education nationale (MGEN) • Psycom • Santé Mentale France • Société française de santé publique (SFSP) • Société médicale Balint • Union nationale des associations familiales (UNAF) • Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

**Partenaire Média :** Vivre FM

**Le collectif national des Sism est composé de 24 partenaires de la santé publique ou associations d'élus et de proches**



### ASSOCIATION DES ETABLISSEMENTS PARTICIPANT AU SERVICE PUBLIC DE SANTE MENTALE (ADESM)

L'ADESM regroupe plus de 200 établissements de statut public (CHU, centres hospitaliers, établissements publics de santé mentale) et privé (établissements de santé privés d'intérêt général) assurant une activité de psychiatrie de service public. Elle s'est donné pour objectifs d'assurer la promotion, le développement, l'adaptation des institutions de santé mentale, de créer entre elles des relations d'utile collaboration, et de mettre en œuvre toutes actions et représentations concernant ces institutions. Soucieuse d'un développement des actions dans le domaine de la prévention et d'une meilleure insertion des malades mentaux et des handicapés psychiques dans la société, elle soutient activement, à travers son organisation régionale, la SISM qui contribue à renforcer la citoyenneté des patients et à faciliter leur réinsertion dans la cité.

Direction générale – ADESM

EPSM de l'agglomération lilloise BP 4 - 59871 Saint-André-Lez-Lille Cedex

Pascal Mariotti (Président)

**Contact : Pauline Degorre (secrétaire générale)**

Tél. 03 20 63 76 17 – Email : [pauline.degorre@epsm-al.fr](mailto:pauline.degorre@epsm-al.fr) – Site web : [www.adesm.fr](http://www.adesm.fr)

### ASSOCIATION ADVOCACY

Créée en 1996, l'association Advocacy France a pour but de :- Promouvoir un mouvement d'actions des porte-parole de personnes usager(e)s de santé mentale (advocacy) en France lorsque leurs paroles ne sont pas entendues du fait qu'elles sont ou ont été étiquetées malades mentaux et /ou handicapé(e)s et/ou usager(e)s des services de psychiatrie et/ou en difficulté psychologique avec l'entourage.

- Impulser, soutenir, voire créer des actions d'accès au recours permettant que leurs opinions soient prises en compte, les demandes justifiées entendues, l'accès à la responsabilité reconnu, la dignité et les droits des usager(e)s en santé mentale respectés, ceci dans les champs médical, médico-social, juridique et social.
- A travers des actions concrètes de terrain, permettre aux personnes usager(e)s d'être acteur(trice)s sociaux, de prendre la parole, d'être entendu(e)s et reconnu(e)s comme responsables.
- Assister tout usager(e)s en étant sa « personne de confiance » lorsque l'association est sollicitée par cette personne usager(e)s.
- Représenter les personnes usager(e)s dans les instances administratives, groupe de travail, lorsque cette représentation est sollicitée.
- Promouvoir des formations et des recherches conformes aux buts et objectifs opérationnels de l'Association.

5 place des Fêtes - 75019 Paris

Email : [siege@advocacy.fr](mailto:siege@advocacy.fr) – Site web : [www.advocacy.fr](http://www.advocacy.fr)

### ASSOCIATION FRANCAISE DE PSYCHIATRIE (AFP)

Créée en 1979, l'AFP, avec 2000 membres, regroupe des praticiens ayant des positions théoriques et des modes d'exercice variés. Elle cherche à susciter toutes réflexions, actions, recherches concernant l'étude de la santé mentale et le traitement des affections, handicaps et inadaptations dus à des causes psychiatriques.

45 rue Boussingault - 75013 Paris

Email : [contact@psychiatrie-francaise.com](mailto:contact@psychiatrie-francaise.com) – Site web : [www.psychiatrie-francaise.com](http://www.psychiatrie-francaise.com)

### ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF)

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'AMF est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements. Plus de 36 000 maires et présidents d'EPCI en sont aujourd'hui adhérents. Si la souffrance psychique peut faire l'objet de soins, elle justifie aussi et dans le même temps un intense effort de prévention et d'accompagnement dans la vie quotidienne. C'est à cet effort que l'AMF entend participer en s'associant à la semaine d'information sur la santé mentale.

41, quai d'Orsay - 75343 Paris Cedex 07

Contact : Marie-Hélène Galin

Tél : 01 44 18 13 61 – Email : [mhgalin@amf.asso.fr](mailto:mhgalin@amf.asso.fr) – Site web : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

### ASSOCIATION NATIONALE DES PSYCHIATRES PRESIDENTS OU VICE-PRESIDENTS DES COMMISSIONS MEDICALES D'ETABLISSEMENT DES CENTRES HOSPITALIERS (ANPCME-CME)

L'Association ANPCME est une association de Psychiatres Présidents ou anciens Présidents de CME de CHS (centre hospitalier spécialisé en Psychiatrie) qui a pour objet :

- D'étudier toute question relative au domaine de la psychiatrie ou de la santé mentale et plus particulièrement celle concernant les établissements assurant des missions de service public et gérant des secteurs de psychiatrie
- De favoriser la formation de ses membres, des personnels hospitaliers et des professionnels de santé et d'assurer des actions de formation médicale continue et d'évaluation des pratiques professionnelles à destination des praticiens du domaine psychiatrique.
- D'informer ses adhérents de ces réflexions et avis et de les faire valoir auprès des Pouvoirs Publics.
- De promouvoir la recherche en psychiatrie

Avenue de la Pinède - 84918 Avignon Cedex 09

Contact : Dr Bernard Cazenave

Tél : 06 13 47 54 86 – Email : [bernard.cazenave@chpyr.fr](mailto:bernard.cazenave@chpyr.fr) – Site web : [www.cme-psy.fr](http://www.cme-psy.fr)

### ASSOCIATION NATIONALE DES MAISONS DES ADOLESCENTS (ANDMA)

Créée en 2008, l'ANDMA fédère une large majorité des Maisons des Adolescents de France. Elle réunit également les dispositifs concernés par la prise en compte des adolescents et jeunes majeurs présentant des difficultés de santé d'origine et d'expression variées et qui relèvent dans leurs organisations du cahier des charges (ministère de la famille, janvier 2005) des Maisons des Adolescents. Elle représente les intérêts des dispositifs à dimension pluri partenariale et pluri disciplinaire, développant des missions d'accueil des jeunes, d'un travail de réseau et relevant des missions de service public. Elle est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des organisations concernées par les activités de l'association au niveau local, régional, national et européen.

**Contact : Gaëlle Paupe**

Tél : 07 85 75 98 55 – Email : [gaellepaupe@anmda.fr](mailto:gaellepaupe@anmda.fr) – Site web : [www.anmda.fr](http://www.anmda.fr)

### **ASCODOCPSY RESEAU DOCUMENTAIRE EN SANTE MENTALE**

Ascodocpsy est un réseau documentaire en santé mentale qui existe depuis 1984. Ce groupement d'intérêt public regroupe 95 établissements de santé mentale et associations. Ascodocpsy poursuit quatre objectifs :

- Favoriser la coopération documentaire entre les établissements francophones de santé mentale.
- Promouvoir le développement des centres de documentation par le recrutement de professionnels, la formation permanente et la création d'un statut de documentaliste.
- Développer des partenariats avec les organismes acteurs dans le champ de la santé mentale.
- Renforcer la diffusion des publications francophones spécialisées en psychiatrie et sciences connexes.

BP 8252 - 290, route de Vienne - 69355 Lyon cedex 08

**Contact : Nathalie Berriau (coordinatrice générale)**

Tél. : 04 37 90 13 07 / 06 82 44 18 24 – Email : [nathalie.berriau@arhm.fr](mailto:nathalie.berriau@arhm.fr) – Site web : [www.ascodocpsy.org](http://www.ascodocpsy.org)

### **CENTRE COLLABORATEUR DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN SANTE MENTALE (CCOMS, LILLE, FRANCE) – EPSM Lille-Métropole**

Le CCOMS relaye en France la politique de santé mentale de l'OMS. Il regroupe hôpitaux, centres de recherche et universités œuvrant à la réalisation de son programme. Il se fonde sur un réseau de personnes et institutions qualifiées, rassemblées autour de valeurs communes : promotion d'une santé mentale intégrée dans la communauté, déstigmatisation des personnes atteintes de troubles psychiques, pleine participation des usagers aux services, développement de réseaux de recherche, de formation, d'information en santé mentale. L'EPSM Lille Métropole est l'institution d'affiliation du CCOMS.

CCOMS / EPSM Lille-Métropole

211 rue Roger Salengro - 59260 Hellemmes

Secrétariat : 03 20 43 71 00

**Contact : Simon Vasseur-Bacle**

Tél : 03 20 43 71 00 – Email : [svasseurbacle@epsm-lille-metropole.fr](mailto:svasseurbacle@epsm-lille-metropole.fr)

Site web : [www.ccomssantementalelillefrance.org](http://www.ccomssantementalelillefrance.org)

### **CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION AUDIOVISUELLE EN SANTE MENTALE (CNASM)**

Le CNASM gère une vidéothèque de 2000 titres archivés et une cinémathèque de 1000 films. Il présente chaque année des documents traitant de la santé mentale et des faits de société qui s'y rapportent au cours du Festival Ciné-Vidéo Psy de Lorquin.

Centre hospitalier, 5 rue du Général de Gaulle - 57790 Lorquin

**Contact : Dr Alain Bouvarel**

Tél : 03 87 23 14 79 – Email : [alain.bouvarel@wanadoo.fr](mailto:alain.bouvarel@wanadoo.fr) – Site web : [www.cnasm.prd.fr](http://www.cnasm.prd.fr)

### **ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (EPE) D'ILE-DE-FRANCE**

L'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France (EPE-IDF), agréée par arrêté ministériel du 8 février 1930, régie par la loi du 1er juillet 1901 est reconnue d'utilité publique par décret du 12 août 1952. Elle a pour but d'aider les parents et les différents acteurs du soutien à la parentalité à créer les conditions du développement de l'enfant et de l'adolescent, en prenant en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social ; de concevoir des actions d'information et de prévention en direction des enfants, des adolescents et des jeunes, dont elle assure la mise en œuvre et l'évaluation mais également de donner les moyens d'acquérir des connaissances et de développer des compétences à tous ceux qui sont engagés dans la relation d'aide et l'accompagnement des personnes : professionnels, organismes publics ou privés, bénévoles etc....

5 Impasse Bon Secours - 75011 Paris

**Contact : Mirentxu Bacquerie**

Tél : 01 44 93 44 91 – Site web : [www.epe-idf.com](http://www.epe-idf.com)

### **ASSOCIATION ELUS, SANTE PUBLIQUE ET TERRITOIRES (ESPT)**

L'association « Élus, Santé Publique & Territoires » a été créée en octobre 2005 à l'initiative d'élus locaux en charge de la Santé, désireux d'œuvrer avec les pouvoirs publics pour que la santé devienne l'un des champs des politiques municipales. Elle réunit des élus de villes engagées dans des programmes de santé publique qui concourent à la mise en œuvre des lois santé publique et de cohésion sociale dans les quartiers politique de la ville, dans le sillon et sur le modèle des « Ateliers Santé Ville », dont la formalisation et la méthodologie s'avère rigoureuse et reproductible (diagnostic partagé, choix des priorités, comité de pilotage).

**Contact : Laurent El Ghozi (président)**

Tél : 01 48 09 55 68 – Email : [espt.asso@orange.fr](mailto:espt.asso@orange.fr) – Site web : [www.espt.asso.fr](http://www.espt.asso.fr)

### FEDERATION FRANCAISE DES PSYCHOLOGUES ET DE PSYCHOLOGIE (FFPP)

Créée en 2003 dans une dynamique unitaire pour la profession et la discipline, la FFPP rassemble praticiens et universitaires qui choisissent de réfléchir et d'œuvrer ensemble pour donner à la Psychologie une visibilité, une cohérence et une représentativité sociale qui sont à construire.

71, av. Edouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt

**Contact : Jeanine Accoce**

Tél : 01 55 20 54 29 – Email : [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)

Site : [www.psychologues-psychologie.net](http://www.psychologues-psychologie.net)

### FEDERATION FRANCAISE DE PSYCHIATRIE (FFP)

Créée en 1992, la FFP regroupe 24 Sociétés scientifiques représentatives des différents courants, statuts ou pratiques en psychiatrie. Elle a pour objectif de favoriser l'essor, l'efficacité et la reconnaissance de la discipline, ainsi que de favoriser les échanges.

Centre hospitalier Sainte-Anne, 1 rue Cabanis - 75014 Paris

**Contact secrétariat : 01 48 04 73 41**

**Contact SISM : Dr Marc Grohens**

Tél : 01 39 27 50 89 – Email : [ffp@internet-medical.com](mailto:ffp@internet-medical.com)

Site : [www.psydoc-fr.broca.inserm.fr](http://www.psydoc-fr.broca.inserm.fr)

### FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS LIEES AUX TROUBLES DES CONDUITES ALIMENTAIRES (FNA-TCA)

La FNA-TCA fédère une vingtaine d'associations et a pour vocation d'aider les personnes concernées par les TCA : malades, ex-malades, familles et proches, en lien avec les associations et fondations constituées ; et de fédérer les savoirs, les expériences et les ressources, afin de pouvoir dialoguer avec les pouvoirs publics, les professionnels de santé et les financeurs.

Elle a participé à la rédaction de recommandations de la HAS concernant « La prise en charge de l'anorexie mentale » parues le 30 septembre 2010. Elle organise des formations à l'écoute téléphonique et à l'animation de groupes de paroles des membres des associations membres ; rédige et diffuse des documents d'information ; participe à une écoute téléphonique et à l'organisation d'événements.

**Contact : Danielle Castellotti**

Tél : 06 87 41 86 66 – Mail : [fnatca@gmail.com](mailto:fnatca@gmail.com) – Site web : [www.fna-tca.fr](http://www.fna-tca.fr)

### FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ (ex-FNARS)

La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. La Fédération intervient en direction des adhérents pour les accompagner dans la réflexion sur l'évolution de leurs pratiques et contribue aux politiques publiques sur la base d'une expertise co-construite avec le réseau et les personnes accompagnées. Elle représente environ 800 associations qui ensemble gèrent près de 2800 structures.

76 rue du Faubourg-Saint-Denis - 75010 Paris

**Contact : Marion Quach-Hong**

Tél : 01 48 01 82 34 – Email : [marion.quach-hong@federationsolidarite.org](mailto:marion.quach-hong@federationsolidarite.org)

Site : [www.federationsolidarite.org](http://www.federationsolidarite.org)

### FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'USAGERS EN PSYCHIATRIE (FNAPSY)

Fondée en 1992, la Fnapsy regroupe à ce jour 56 associations, toutes pathologies confondues. Elle représente les usagers au niveau national auprès des différentes instances administratives, hospitalières ou médicales. Elle développe depuis 2005 les Groupes d'entraide mutuelle (GEM) et organise des formations pour les usagers de la psychiatrie.

33, rue Daviel - 75013 Paris

**Contact : Claude Finkelstein**

Tél : 01 43 64 85 42 – Email : [fnapsy@yahoo.fr](mailto:fnapsy@yahoo.fr) – Site : [www.fnapsy.org](http://www.fnapsy.org)

### MUTUALITE FRANCAISE D'ILE-DE-FRANCE

Rassemblant plus de 280 mutuelles, représentant près de 5,5 millions de personnes protégées, soit la moitié de la population francilienne, la Mutualité Française Ile-de-France assure l'animation, la coordination, la représentation, le développement et la défense du mouvement mutualiste sur le territoire francilien. En tant qu'Union Régionale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, elle mène des actions de prévention et de promotion de la santé en partenariat avec de nombreux acteurs de santé et de la protection sociale. C'est un acteur de terrain reconnu dans le domaine de la santé publique. La Mutualité Française Ile-de-France est présidée par Frédéric Gouedard.

15, cité Malesherbes - 75009 Paris

**Contact : Yves Baumann**

Tél : 01 55 07 57 70 – Email : [ddidf@mutualite-idf.fr](mailto:ddidf@mutualite-idf.fr) – Site : [www.iledefrance.mutualite.fr](http://www.iledefrance.mutualite.fr)

## MGEN

Créée en 1946, la Mutuelle gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et des personnels de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Le groupe MGEN a pour vocation, avec son réseau d'établissements sanitaires et médico-sociaux de faciliter l'accès aux soins de tous, et fait de la démocratie sanitaire un enjeu central de sa stratégie d'acteur global de santé. La prise en charge en santé mentale reste un enjeu décisif de santé publique, un français sur 5 est ou sera concerné, MGEN entend notamment dans le domaine de la santé mentale, tant dans l'appréhension que dans le traitement, promouvoir une conception résolument ouverte et inclusive. MGEN souhaite valoriser les savoir-faire, et innover dans les prises en charge.

3, square Max-Hymans - 75015 Paris

**Contact : Stéphanie Roger**

Email : [sroger1@mgen.fr](mailto:sroger1@mgen.fr) – Site : [www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)

## PSYCOM

Le Psycom est un organisme public d'information, de communication et de formation sur la santé mentale. Il aide à mieux comprendre les troubles psychiques, leurs traitements et l'organisation des soins psychiatriques. Ses documents, son site web, ses actions de sensibilisation et ses formations s'adressent à toute personne concernée par les questions de santé mentale (patients, proches, professionnels de santé, du social, du médico-social, de l'éducatif, de la justice, élus, journalistes, etc). Le Psycom travaille avec les associations d'usagers et de proches, afin de lutter contre la stigmatisation liée aux problèmes de santé mentale.

**Depuis 2014, le Psycom assure le secrétariat général du Collectif des SISM**

11, rue Cabanis - 75014 Paris

**Contact : Julia Savalli (chargée de communication)**

Tél : 01 45 65 77 24 – Email : [contact@psycom.org](mailto:contact@psycom.org) – Site : [www.psycom.org](http://www.psycom.org)

## SANTE MENTALE FRANCE

Créée en 1952, la Fédération est un mouvement national d'associations (283) et d'établissements (133) engagés dans des actions en faveur des personnes souffrant de troubles psychiques. En mobilisant les ressources de la communauté avec les professionnels concernés, elle constitue une force de propositions et favorise les innovations en prévention, soin, réadaptation, réinsertion et réhabilitation.

31, rue d'Amsterdam - 75008 Paris

**Contact : Jean Luc Chevalier**

Tél : 01 45 96 06 36 – Email : [contact@santementalefrance.fr](mailto:contact@santementalefrance.fr) – Site : [www.santementalefrance.fr](http://www.santementalefrance.fr)

## SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE (SFSP)

La Société Française de Santé Publique, créée en 1877, est une association représentative de la pluridisciplinarité de la santé publique. Elle comprend 1000 adhérents individuels et personnes morales et s'appuie sur un réseau de sociétés régionales. C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de croisements des pratiques. Elle organise des colloques et des débats publics et produit de nombreux guides et rapports.

2, av. du Doyen Jacques Parisot BP 7 - 54501 Vandœuvre-lès-Nancy

**Contact : Flore Aumaître (déléguée générale)**

Tél : 03 83 44 94 11 – Email : [fa@sfsp.fr](mailto:fa@sfsp.fr)

**Contact SISM : Dr Virginie Halley des Fontaines**

Email : [v.halley@orange.fr](mailto:v.halley@orange.fr) – Site : [www.sfsp.info](http://www.sfsp.info)

## SOCIETE MEDICALE BALINT (SMB)

La société médicale Balint est une association créée en 1966, qui a pour objet de former les médecins à la relation médecin/malade. Pour Michael Balint, médecin psychiatre et psychanalyste anglais, cette formation ne peut être enseignée sous forme de cours magistral mais passe par un travail de groupe où chaque médecin peut parler d'un cas où il a rencontré des difficultés relationnelles. L'apprentissage de l'écoute est l'élément le plus déterminant de cette formation qui permet au médecin d'acquérir de nouvelles compétences psychologiques pour recevoir et accompagner des patients en souffrance psychique. Actuellement des formateurs balintiens sont présents dans les facultés de médecine pour animer des groupes avec les étudiants.

10 route de Thionville, Zone Varimont - 57140 WOIPPY

**Contact : Dr Christian Lepez**

Tél. 03 87 31 74 42 – Email : [christian.lepez@wanadoo.fr](mailto:christian.lepez@wanadoo.fr) – Site : [www.balint-smb-france.org](http://www.balint-smb-france.org)

## UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UNAF)

L'UNAF est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts des 18 millions de familles vivant sur le territoire français. L'UNAF et le réseau des unions départementales (UDAF) sont particulièrement engagés sur les questions de santé mentale, de handicap psychique et d'accompagnement des personnes vulnérables.

Les UDAF gèrent ainsi, sur l'ensemble du territoire, des services aux familles et aux personnes vulnérables : protection juridique des majeurs, groupes d'entraide mutuelle, accompagnement à la vie sociale, résidences accueil ou encore maisons-relais... Ensemble, elles portent les revendications des familles et font connaître leur analyse sur leurs besoins dans de nombreuses instances nationales et locales (CAF, CPAM, ARS, comités locaux de santé mentale, MDPH, CCAS...).

28 place saint Georges - 75009 Paris

**Contact : Laure Mondet**

Email : [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr) – Site : [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

#### **UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPEES PSYCHIQUES (UNAFAM)**

Association reconnue d'utilité publique, l'Unafam a été créée en 1963. Elle agit partout en France pour accompagner et améliorer la vie des personnes touchées par des maladies psychiques (patients, familles, amis...). Réseau d'entraide militant, l'Unafam accueille, écoute, soutient, forme et défend les intérêts communs de tous ceux qui vivent avec ces troubles et ceux qui les entourent afin de les aider à briser leur isolement et mieux vivre ensemble. L'Unafam compte 113 délégations, 300 sites d'accueil, 2000 bénévoles et plus de 14 000 adhérents. Un service national d'accueil téléphonique, assuré par des psychologues cliniciennes, répond aux inquiétudes et questionnements de l'entourage, en toute confidentialité : 01 42 63 03 03.

12 villa Compoint - 75017 Paris

**Contact : Elsa Ansquer**

Tél : 01 53 06 30 43 – Email : [elsa.ansquer@unafam.org](mailto:elsa.ansquer@unafam.org) – Site : [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

- **Argumentaire des SISM 2019** – [semaines-sante-mentale.fr](http://semaines-sante-mentale.fr)
- **10 faits sur la santé mentale**, OMS – [who.int](http://who.int)
- **Stratégie nationale e-santé 2020. Le numérique au service de la modernisation et de l'efficience du système de santé**, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, 2016 – [solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr)
- **Baromètre Santé 360 : Nouveaux usages en santé**, Odaxa, 2018 – [odaxa.fr](http://odaxa.fr)
- **Étude Qualitative des attentes, besoins et Usages des M-Health [technologie de e-santé en santé mentale] par l'Ensemble des parties prenantes (EQUME)**, Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (CCOMS) et EPSM-Lille métropole, 2018 – [ccomssantementalelillefrance.org](http://ccomssantementalelillefrance.org)
- **Internet et santé mentale**, Observatoire « Vies Numériques » du Centre de Référence en Santé Mentale (CRéSaM), 2018 – [cresam.be](http://cresam.be)
- **Bibliographies SISM 2019 réalisées par le réseau documentaire ASCODOCPSY** – [semaines-sante-mentale.fr](http://semaines-sante-mentale.fr)



## CONTACTS RESSOURCES EN RÉGIONS

Vous êtes journaliste et souhaitez prendre contact avec des porteurs d'actions Sism en régions ?  
N'hésitez pas à consulter cet annuaire pour toute question sur les Sism en régions ou pour une demande de reportage et/ou d'interview.

Vous pouvez également retrouver les contacts directs des organisateurs sur chaque fiche d'événement :  
[www.semaine-sante-mentale.fr/agenda](http://www.semaine-sante-mentale.fr/agenda)

### **Les conseils locaux de santé mentale (CLSM) impliqués dans les SISM**

Maureen Gac – Chargée de communication du Centre de ressources et d'appui aux CLSM

Tél : 03 20 43 71 05

Email : [mgac@epsm-lm.fr](mailto:mgac@epsm-lm.fr)

Site : <http://clsm-ccoms.org/>

### **MGEN**

Stéphanie Roger - Déléguée Nationale MGEN, en charge de l'action sanitaire et médico-sociale

Tél : 01 40 47 26 44

Email : [sroger1@mgen.fr](mailto:sroger1@mgen.fr)

### **Les Sism dans le Rhône :**

Lucie Supiot - Chargée de projets et de la coordination des Sism à l'ADES

Tél : 04 72 41 66 01

Email : [lucie.supiot@adesdurhone.fr](mailto:lucie.supiot@adesdurhone.fr)

Site : [www.sism69.fr](http://www.sism69.fr)

### **Les Sism dans le Nord-Pas-de- Calais :**

Simon Vasseur Bacle - Psychologue / Chargé de mission

Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (Lille, France) - EPSM Lille Métropole

Tél : 03 20 43 71 00

Email : [svasseurbacle@epsm-lille-metropole.fr](mailto:svasseurbacle@epsm-lille-metropole.fr)

### **Les Sism dans les Yvelines**

Yves Baumann - Référent Prévention et délégué adjoint de la Mutualité Française Ile-de-France sur les Yvelines.

Tél : 01 39 71 84 61

Email : [baumann.yves@free.fr](mailto:baumann.yves@free.fr)

### **UNAFAM**

Elsa Ansquer- Chargée de communication au niveau national

Tél : 01 53 06 30 43

Email: [elsa.ansquer@unafam.org](mailto:elsa.ansquer@unafam.org)